

INI ORMATIONS PERSONNELLES
NOM : Prénom :
Date de naissance : ЦЦ/ЦЦЦЦ à
N° Licence :
Adresse :
Code postal : ЦЦЦЦ Localité :
 □ Membre du comité de direction □ Observateur □ Membre de commission départementale □ Délégué □ Arbitre Honoraire □ Autre
Tout membre du district (Comité de Direction, Commission départementale, Observateur, arbitre honoraire et membre honoraire…) doit s'acquitter d'une cotisation. Pour la saison le montant est fixé à 33,00 € pour les membres actifs et pour les membres honoraires. En retour, il est délivré une licence « ayant droit ». Merci de renseigner le présent document et de nous le retourner, accompagné de votre règlement (chèque établi à l'ordre du District de Football de la Haute-Vienne).

Signature Date:

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE DE FOOTBALL

4 rue de La Rochefoucauld - BP 1036 - 87050 Limoges Cedex









